



Buzuk



## Sécurité Sociale de l'Alimentation en Pays de Morlaix

### DOSSIER D'INSCRIPTION

La Sécurité Sociale de l'Alimentation en Pays de Morlaix est une expérimentation d'un an portée par un collectif d'associations et de citoyen.nes pour :

- aller vers un droit à l'alimentation pour toutes et tous
- soutenir les paysan.nes, celles et ceux qui nous nourrissent, tout en prenant soin de notre environnement et de la santé des personnes
- contribuer à construire un système alimentaire plus juste et plus durable
- recréer du lien et reprendre du pouvoir d'agir collectivement sur notre territoire

C'est une initiative locale qui s'inspire d'un projet de société : celui de mettre en place une sécurité sociale de l'alimentation !

Plus concrètement, c'est :

- un parcours citoyen, composé chaque mois d'animations, d'ateliers cuisine, de visites de fermes, etc.
- un budget collectif constitué par les cotisations des membres et des subventions
- une gestion démocratique par ses membres, notamment pour le choix des lieux conventionnés
- une allocation à dépenser chaque mois dans des lieux de distribution alimentaire

**Vous avez été déjà informé.e du fonctionnement de l'expérimentation qui aura lieu prochainement et vous souhaitez y participer?**

#### Voici les informations importantes à retenir :

- participer à l'expérimentation, c'est participer aux rencontres et ateliers pour partager et décider ensemble !
- la sélection des participant.es à l'expérimentation se fera par tirage au sort fin septembre 2025
- la caisse alimentaire commune récupèrera des cotisations et versera des allocations chaque mois pendant 12 mois, à partir de début 2026
- les allocations seront versées en monnaie locale alimentaire (en "buzuks SSA"), sur un compte numérique. Les participant.es pourront les dépenser à l'aide de leur smartphone (ou d'une carte, dans le cas où ils/elles ne disposeraient pas d'un smartphone)
- les allocations pourront être dépensées dans les lieux de distribution alimentaire choisis démocratiquement par les participant.es

Prêt.e à rejoindre l'aventure ?

Merci de remplir ce questionnaire et nous le remettre **avant le 20 septembre 2025** !

Prévoyez environ un quart d'heure. Vous pourrez alors nous le remettre en main propre ou l'envoyer à l'adresse suivante :

BUZUK SSA, 39 bellevue de la Madeleine, 29600 Morlaix

Les données personnelles recueillies sont uniquement utilisées pour la gestion interne de la caisse commune et ne seront en aucun cas communiquées.



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales



## Vos informations personnelles

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE EMAIL	
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	
DANS QUELLE COMMUNE HABITEZ-VOUS ?	
DISPOSEZ-VOUS D'UN VÉHICULE POUR VOUS DÉPLACER ?	

## Le niveau de vie de votre foyer

Afin de pouvoir vous guider vers une cotisation à hauteur de vos moyens, nous avons souhaité utiliser un indicateur :

- lié aux revenus du travail
- juste et adapté à la diversité des situations de chacun·e
- facilement calculable

Nous avons décidé d'utiliser le **Revenu Fiscal de Référence par part**. Il constitue un indicateur du niveau de vie, est déjà connu des foyers et utilisé pour de nombreuses aides (bourse des collèves, attribution d'un logement social, bonus écologique pour une voiture, etc.)

*Le Revenu Fiscal de Référence (RFR) est calculé par les services fiscaux, à partir des revenus que vous avez déclarés. Il prend en compte l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal, que vous soyez imposable ou non imposable. **Le Revenu Fiscal de Référence par part** lui, sert à mesurer les revenus du foyer fiscal, comme si celui-ci ne comptait qu'une part (ce qui correspond à la situation d'une personne célibataire), afin que tous les contribuables disposent de la même référence.*

Pour calculer votre **Revenu Fiscal de Référence par part**, il suffit de vous munir de votre avis d'impôt le plus récent et d'une calculatrice.

- regardez la page 1 de votre avis d'impôt
- repérez dans le cadre en bas à droite la valeur « *Revenu fiscal de référence* » ainsi que « *Nombre de parts* »
- divisez « *Revenu fiscal de référence* » par « *Nombre de parts* »
- vous obtenez votre **Revenu Fiscal de Référence par part**

Je déclare le  
**Revenu Fiscal de Référence par part de mon foyer:**

€

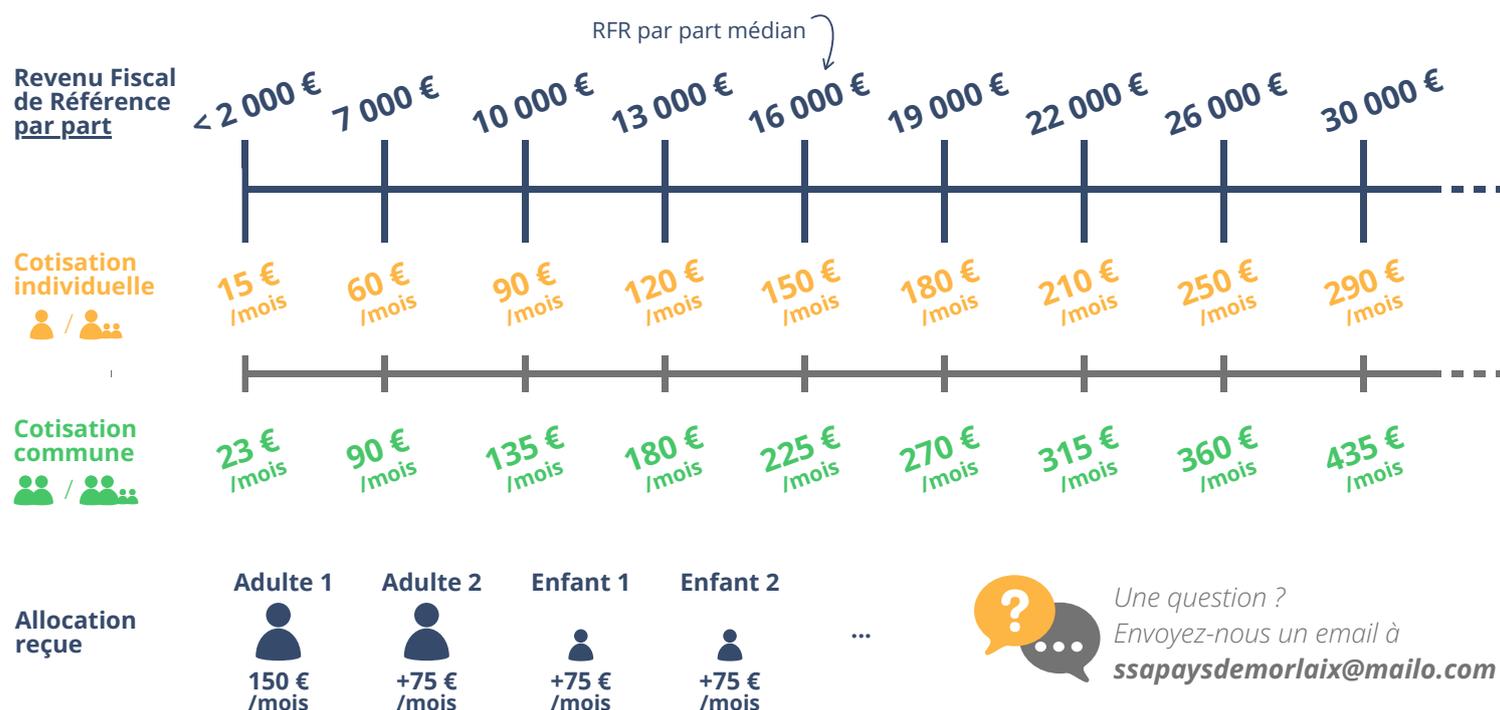
## La composition du foyer

Plusieurs options existent pour participer à l'expérimentation. Merci de bien vouloir sélectionner ci-dessous l'option qui vous correspond le mieux. **Consultez la dernière page du dossier pour voir des exemples !**

-  Je vis seul.e. Je choisis une **cotisation individuelle**.  
Je reçois une allocation équivalente à 150€/mois.
-  Je vis au sein d'un foyer mais souhaite participer seul.e.  
Je choisis une **cotisation individuelle**, basée sur le Revenu Fiscal de référence par part de mon foyer.  
Je reçois une allocation équivalente à 150€/mois.
-  Je souhaite inscrire mon foyer dans son intégralité.  
Je suis seul.e adulte du foyer. Je choisis une **cotisation individuelle**.  
Je reçois une allocation équivalente à 150€/mois + 75€/mois par autre membre de mon foyer fiscal.
-  Je souhaite inscrire mon foyer dans son intégralité.  
Nous sommes deux adultes. Je choisis une **cotisation commune**.  
Je reçois une allocation équivalente à 150€/mois + 75€/mois par autre membre de mon foyer fiscal.

## La grille de cotisation

À l'aide de votre **Revenu Fiscal de Référence par part** et de la composition de votre foyer (voir plus bas) vous pouvez maintenant déterminer votre cotisation mensuelle à la caisse commune alimentaire. Chaque mois, c'est en versant votre cotisation que vous recevrez votre allocation alimentaire !



Consultez la dernière page de ce dossier pour voir des exemples !

J'ai estimé ma cotisation mensuelle en sélectionnant l'option qui me correspond le mieux pour participer à l'expérimentation...

...je déclare ma cotisation mensuelle :

€/mois

Les membres de votre foyer que vous souhaitez inscrire (pensez à vous inscrire également)

**Membre #1**

NOM	
PRÉNOM	
ANNÉE DE NAISSANCE	

**Membre #2**

NOM	
PRÉNOM	
ANNÉE DE NAISSANCE	

**Membre #3**

NOM	
PRÉNOM	
ANNÉE DE NAISSANCE	

**Membre #4**

NOM	
PRÉNOM	
ANNÉE DE NAISSANCE	

**Membre #5**

NOM	
PRÉNOM	
ANNÉE DE NAISSANCE	



Pour inscrire un foyer de plus de 5 membres,  
envoyez-nous un email à  
[ssapaysdemorlaix@mailo.com](mailto:ssapaysdemorlaix@mailo.com)

## Exemples de situations

Quel est le montant des cotisations que je vais payer, et des allocations que je vais recevoir ?

- Je peux participer seul.e à l'expérimentation, ou faire participer l'intégralité de mon foyer.
- Le premier adulte paye une cotisation complète et touche une allocation complète.
- Le deuxième adulte du foyer paye une demi-cotisation et touche une demi-allocation (il y a une économie d'échelle pour les courses alimentaires par rapport à un adulte seul)
- Les enfants à charge (même de plus de 18 ans) sont des ayants droit. Ils ne payent pas de cotisation et touchent une demi-allocation.

Je vis seul.e ou vis au sein d'un foyer mais souhaite participer seul.e (cotisation individuelle)



Revenu Fiscal de Référence <u>par part</u>	< 2 000 €	...	16 000 €	...	> 30 000 €
Montant de cotisation (ce que je paye chaque mois)	15 € /mois	...	150 € /mois	...	> 290 € /mois
Montant de l'allocation SSA (ce que je reçois chaque mois)	150 € /mois				

Je suis seul.e adulte du foyer et j'ai un ou plusieurs enfants à charge (cotisation individuelle)



Revenu Fiscal de Référence <u>par part</u>	< 2 000 €	...	16 000 €	...	> 30 000 €
Montant de cotisation (ce que je paye chaque mois)	15 € /mois	...	150 € /mois	...	> 290 € /mois
Montant de l'allocation SSA (ce que je reçois chaque mois)	1 enfant à charge	150 + 75 = 225 €/mois			
	2 enfants à charge	150 + 75 + 75 = 300 €/mois			

Nous sommes deux adultes au sein du foyer (cotisation commune)



Revenu Fiscal de Référence <u>par part</u>	< 2 000 €	...	16 000 €	...	> 30 000 €
Montant de cotisation (ce que je paye chaque mois)	15 € /mois	...	150 € /mois	...	> 290 € /mois
Montant de l'allocation SSA (ce que je reçois chaque mois)	2 adultes	150 + 75 = 225 €/mois			
	2 adultes et 1 enfant à charge	150 + 75 + 75 = 300 €/mois			
	2 adultes et 2 enfants à charge	150 + 75 + 75 + 75 = 375 €/mois			